

## **C**OMMUNIQUÉ

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Services de la Cour municipale pendant la crise de la COVID-19

COATICOOK, le 24 mars 2020 – En raison de la situation exceptionnelle relativement au COVID-19 et tel que mentionné par le ministère de la Justice ainsi que par la Juge en chef adjointe Madame Bélanger, nous tenons à vous informer que les cours municipales doivent maintenir des services essentiels en matière pénale, statutaire et réglementaire. Nous devons assurer aux citoyens les services essentiels dont ils ont droit. Aucune cour municipale ne peut « fermer » ou « cesser totalement ses activités ».

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Marie-Andrée Chalifoux, au 819-849-2721, poste 231.

Merci pour votre compréhension.

Geneviève Dupras, greffière

**— 30 —** 

Source: Shirley Lavertu, Responsable des communications

819 849-2721, poste 256